***Compte-rendu de réunion***

|  |  |
| --- | --- |
| *Intitulé* | **Réunion du comité directeur du 31 aout 2018**  |
| *Participants* | Présents : voir feuille d’émargement en annexe 1. Le quorum est atteint, 14 présents, 7 pouvoirsAbsents : Jean-Louis Bourgeois (P), Francis Cornette (P), René Depierre (P), Michel Macaisne (P), Gérard Malivoir, Jean-Louis Maugard (P), Gérald Paillard, Gabriel Spenlehauer, Serge Tisserand (P), Roger Triolet, Philippe Zoller (P). |
| *Type* | Réunion à Tomblaine |
| *Date* | 31/08/2018 |
| *Horaires* | De 17 h à 21 h 15 |
| *Diffusion* | Membres du comité directeur du COREG/CoDep  |
| *Objet de la réunion* | Réunion du comité directeur |
| *Ordre du jour* | **- Approbation du PV de la réunion du CD du 15 juin 2018****- Pôle Direction Générale et Secrétariat Général** Planning et lieux des réunions à venir pour le comité Planning et lieux des réunions à venir pour le bureau**- Pôle Administratif, Juridique et Financier** ETR : validation des candidats dont le VTT et création de l’ETR (référent Marc Henni) Information sur les finances* Subvention région
* Préparation du budget 2019

 Modalités de versement des aides CoReg aux manifestations labellisées FFVélo Gestion budgétaire des actions portées par le CoReg- **Pôle Stratégie et Communication** Retour d’informations sur la tenue Grand Est Guide du Cyclo de l'Est     Prochaine newsletter**- Pôle Valorisation****- Pôle Développement** Proposition aide à la licence : prise de décision**- Pôle Sécurité - Sport Santé****- Pôle Formation** Projet d’une rencontre avec les personnes concernées par la formation dans les Codep**- Pôle Jeunesse** PLJ séjour 68**- Pôle Tourisme** Proposition "diagonales Grand Est" : prise de décision Séjours CoReg 2019 : Tour de Corse (Bernard) Projet Grande manifestation nationale dans le Grand Est pour 2021**-Pôle Randonnées** VTT (décision concernant les conventions)**- Pôle Services****- Divers** |

En préambule le président mentionne, qu’au vu des derniers comptes rendus, des membres du comité sont absents depuis plusieurs réunions. Il rappelle que le règlement intérieur précise qu’au-delà de plus de deux absences sans excuse reconnue valable par le comité, l’exclusion peut être envisagée. Si cette situation persiste la question sera à nouveau évoquée devant le comité de direction.

**A faire** : le président devra contacter les personnes concernées.

Une précision concernant les pouvoirs. En cas d’absence, le pouvoir doit être envoyé signé au mandataire en bonne et due forme, avec copie pour information au secrétaire. C’est le mandataire qui doit présenter le pouvoir le jour de la réunion et non le secrétaire.

1. **Approbation du PV de la réunion du CD du 15 juin 2018**

**Décision :** adopté à l’unanimité des présents après correction (portant sur un détail vestimentaire, maillot traditionnel Manches courtes Zip **long**)

1. **Pole Direction générale et Secrétariat Général**
	1. **Planning et lieux des réunions de comité**

Samedi 3 novembre 2018 : comité sur la journée

Janvier 2019 : réunions en territoires avec les CoDep

Dimanche 3 février 2019 : réunion de comité et assemblée générale 2018

Le principe de quatre réunions annuelles de comité reste acquis (février, juin, sept, novembre)

Le Président propose de faire tourner successivement ces réunions dans les anciennes régions. Après débat, la réunion du 3 novembre aura lieu en Alsace (aux environs de Saverne, **Yannick Weltz** se renseigne).

La proposition de faire tourner également le lieu de l’assemblée générale sera réactivée et orientée sur la Champagne-Ardenne. Dans le cas contraire elle sera maintenue à Tomblaine pour l’AG 2018. La décision est repoussée au 15 septembre dans l’attente d’une réponse des CoDep questionnés par messagerie (**à faire par Joël Bourquardez**) et appel via la newsletter.

De toute évidence la réciprocité des rotations devra avoir lieu entre les différents territoires.

* 1. **Planning et lieux des réunions de bureau**

Prochaine réunion téléphonique du bureau : lundi 1er octobre à 18 h.

Le bureau fixera le détail de l’ordre du jour de la prochaine réunion de comité (budget 2019 et préparation AG).

1. **Pôle Administratif, Juridique et Financier**
	1. **ETR :** validation des candidats dont le VTT et création de l’ETR (référent Marc Henni)

Composition de l’équipe technique régionale déjà en place :

- Coordonnateur : Daniel Zey

- Référent : Marc Henni

- Sport Santé : Jean Pierre Metzinger

- Féminines : Roger Triolet

- Sécurité : Jacques Raczkiewicz

- Base de données : Georges Gutfreund

- Communication : Benoit Schilt

- Formation : Gérard Malivoir

- Jeunes : Jean-Louis Maugard

Proposition pour les postes non pourvus :

- Handicap : Isabelle SCHLEGEL

- VTT : Alain BROMHORST et Philippe CUETTE

- Tourisme : non pourvu

**Décision**: accord sur la proposition d’intégrer à l’ETR Isabelle SCHLEGEL, Alain BROMHORST et Philippe CUETTE

Marc Henni informera les partenaires (FFCT, Jeunesse et Sports) de la création de l’ETR et s’occupera de la signature de la convention

 **b. Information sur les finances**

Cyril Villemin commente les dépenses et les recettes effectives à ce jour. Avec la dotation de la Région et du CNDS, le budget 2018 pourrait être à l’équilibre à la clôture le 30 novembre.

- Subvention région. Montant octroyé : 18000 € renouvelable pendant 4 ans (contre 45000 €/an demandés). Pour mémoire : 19600 € en 2017 en cumulant les 3 subventions obtenues par les anciennes ligues.

- Préparation du budget 2019

Chaque responsable de pôle doit formuler une demande de budget pour le 20 octobre en détaillant les actions envisagées et en précisant à quel objectif du projet associatif elles se rattachent.

- Modalités de versement des aides CoReg aux manifestations labellisées FFVélo

Proposition de Gabriel Spenlehauer : le versement d’aide sur action de la part du CoReg GE doit être subordonné à la fourniture d’un compte rendu d’exécution intégrant les rapports moral, technique et financier.

Le Président propose que la mise en œuvre de cette disposition soit effective pour le versement dans le cadre de la Verte tout terrain et de la Cyclomontagnarde 2018.

**Cyril** en informera les organisateurs.

- Gestion budgétaire des actions portées par le CoReg

Il s’agit d’évoquer le cas des **actions déficitaires**, des **actions bénéficiaires**, **des actions n’utilisant pas la totalité la participation prévisionnelle du CoReg**.

Cas particuliers : les séjours Jeunes à Oberbronn et à Madine n’ont pas utilisé la totalité du financement CoReg. La SNEJ à Aubusson est déficitaire par rapport au budget prévisionnel.

Oberbronn : 4000 € non utilisés pour 59 jeunes soit 67 €/jeune

Madine : 1500 € non utilisés pour 32 jeunes soit 46 €/jeune

Aubusson : 500 € en dépassement pour 25 jeunes soit 20 €/jeune

Le débat a mis en évidence trois options soumises au vote :

**Option 1.** Conserver le « non-consommé » dans la trésorerie du CoReg

**Option 2.** Faire des achats complémentaires après la manifestation au bénéfice des jeunes participants

**Option 3.** Ristourner le « non-consommé » aux clubs, assorti de la condition suivante : si le montant non utilisé par jeune est supérieur à 50% de la dotation CoReg alors 75% de la somme non consommée serait reversée au club d’origine des jeunes.

Résultat du vote :

Option 1 : 1 voix

**Option 2 : 10 voix**

Option 3 : 8 voix

Décision : la possibilité d’achats complémentaires sera examinée par chaque organisateur d’actions pour jeunes, en relation avec les animateurs du séjour.

**Remarque 1** : cette situation exceptionnelle ne devrait pas se reproduire pour les années futures. Les organisateurs ayant dorénavant l’expérience de ce type d’organisation, le tarif sera ajusté pour éviter les « non-consommés » excessifs

**Remarque 2** : en cas d’action déficitaire, le déficit sera supporté par le CoReg. Il ne sera pas demandé aux participants de payer de surcout. Par contre, le tarif de la prochaine édition sera ré-évalué.

1. **Pôle Stratégie et Communication**
 **a.  Retour d’information sur la tenue Grand Est**

Isabelle Niedercorn précise que les réservations de vêtements ont démarrée avec la SF à Epinal, soit environ 18 demandes.

De l’avis général, le texte « Grand Est » positionné au dos du maillot en partie haute doit être positionné sur les poches de façon à en améliorer la visibilité**. Isabelle** en informera le fabricant.

La personnalisation du maillot à la demande d’un club ou d’un individu est tout à fait possible : rajout de nom, de bande réfléchissante à condition de conserver les éléments d’origine.

 **b. Information "Guide du Cyclo de l'Est"**

Sujet abordé à chaque réunion sans résultat probant.

Seuls les CoDep 08, 10, 51, 54 et 57 ont répondu. Les membres présents, membres également des Codep 55, 67 et 68 vont s’en préoccuper. Pour le 88 et le 52, le président demande à **Francis Cornette** de faire une page sommaire pour chacun.

  **c. Prochaine newsletter**

1. AG 2018 (appel à candidature pour trouver un lieu)
2. Formations (animateur CoReg, initiateur CoReg, JEF CoReg, animateur 68, animateur 67, animateur 57)
3. Séjour jeunes à la Toussaint
4. Tenue GE
5. Appel à candidature pour l’organisation d’une semaine fédérale en 2021

Remarque technique. **Cyril Villemin**: il est possible d’avoir la newsletter sous forme d’une page internet afin de la diffuser sur le site du CoReg et la page facebook.

1. **Pôle Valorisation**

Jean-Louis Maugard demande « que Dominique VANSON du club de Froncles (52) soit récompensé. C’est la personne qui a permis de faire le critérium interdépartemental dans le 52 cette année. Il a tout préparé, circuits, rando-guide, structure communale, plateau repas, autorisation du privé et ONF. D. Vanson est un jeune retraité qui réfléchit, soit à créer une école, soit à intégrer le CODEP 52. »

**Bernard Monchot** doit questionner la Présidente du CoDep 52 à ce sujet.

1. **Pôle Développement**
 **Proposition d’aide à la licence. Annexe 2**

Sur proposition de Bernard Monchot les encadrants de tous niveaux (animateurs, initiateurs, moniteurs, instructeurs) des classes d’âge mentionnées peuvent bénéficier d’une gratuité totale ou partielle du coût de la licence sous condition de participer et de collecter des points aux manifestations concernées voir annexe 2. Dans ce cas le demandeur doit faire tamponner une carte (téléchargeable sur le site du CoReg) auprès de l’organisateur de la manifestation pour justifier de sa participation. Une fois 8 points totalisés, les cartes sont envoyées au CoReg et la dotation est versée à l’intéressé.

Résultat du vote :

Contre : 1 voix

Pour : 18 voix

**Décision :** action à mettre en œuvre pour la saison 2019

Commentaire de Georges à propos des aides aux démarrage pour les nouveaux clubs : “je n’ai jamais été très convaincu du versement d’une telle aide (à la limite oui pour les écoles cyclos). Ceci pour dire que s’il faut faire des économies pour 2019, voilà une piste, petite certes.”

Le comité décide de réfléchir sur la proposition de Georges de ne plus aider les clubs en création ou de fixer des conditions supplémentaires.

1. **Pôle Sécurité - Sport Santé**
 Communication de **Jacques Raczkiewicz** en annexe 3
2. **Pôle Formation**

Projet d’une rencontre avec les personnes concernées par la formation dans les Codep : en attente d’une proposition de date de **Gérard Malivoir.**

Une formation « Animateur Club » aura lieu les 22 et 23 octobre 2018 à St Nabor et les 3 et 4 novembre 2018 à Mulhouse organisée par le CoDep 68.

Il n’apparait pas possible de les mutualiser, ces formations sont donc maintenues.

Les CoDep 67 et 57 proposeront également des formations « Animateur Club » en mars 2019. **Denis Vierling** se rapprochera de Jean-Pierre Metzinger pour éviter de choisir le même week-end.

1. **Pôle Jeunesse**
	1. **Promotion Loisir Jeunes pour le séjour organisé par le CoDep 68**

Cyril Villemin : ce sujet a déjà été soldé. L’aide PLJ du CoReg a été versée en tant qu’aide à manifestation interdépartementale.

Olivier Sinot : à voir avec le pôle jeunesse, l’ajustement du règlement intérieur. Sous quelles conditions un séjour est-il considéré comme interdépartemental (doit-il être déclaré et porté budgétairement par le CoReg ?)

* 1. **Réunion des membres du pôle Jeunesse**

La préparation de la réunion du pôle Jeunesse chargée de faire le bilan des actions 2018 et de définir les actions 2019 prévue initialement le 14 septembre est reportée au vendredi 2 novembre en fin de journée sur le même lieu que la réunion de comité du samedi 3 novembre.

Selon Jean-Louis Maugard : en 2018, les organisations COREG Jeunes se sont concentrées uniquement sur le Nord Est du comité régional (Meurthe et Moselle, Moselle, Bas et Haut Rhin et ont fonctionné toujours sur le modèle des ex ligue ou inter-codep avec financement COREG. La Meuse, les Ardennes, la Marne, l’Aube, la Haute-Marne, les Vosges ne sont pas les oubliés mais ne peuvent pas organiser faute de jeunes, de cadres, de dirigeants et d’éloignement entre écoles cyclo.

**Proposition de Jean-Louis Maugard** : recentrer les actions COREG jeunes au COREG par des groupes de travail sur les thèmes qui nous sont attribués (CRER/CRJC/Séjours, etc), afin que tous les CoDep ou écoles puissent être aidés et soutenus dans les futures actions et organisations Jeunes. A souligner que le territoire Champagne Ardenne risque de ne plus avoir de représentant et qu’en 2019 il n’y aura aucune organisations COREG sur ce territoire si les choses restent en état.

Tous ces éléments seront débattus lors de la réunion du pôle Jeunesse et donneront lieu à décision lors de la réunion de comité du 3 novembre.

Pour les récompenses résultant du classement à la SNEJ 2018, le Président rappelle les modalités extraites du règlement intérieur du pôle Jeunesse :

“La commission jeunes en étroite collaboration avec le Pôle Valorisation étudiera annuellement les récompenses à remettre. Les récompensés Jeunes sont les premiers des nationaux VTT/Route et éducation routière.
Ces récompenses aux titres honorifiques seront distribuées par un représentant élu du COREG sur les différentes assemblées générales de clubs d'appartenance des récompensés. Les récompensés seront également invités à l’AG du COREG pour être mis à l’honneur.”

Liste des récompensés :

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | CODEP | Club | Nom | Prénom | Sexe | Caté | Places |
| **ROUTE** | 57 | Ennery | Poire | Julie | F | 13/14 | 1ère |
| 57 | Walschbronn | Dellinger  | Laurine | F | 15/16  | 1ère |
| 57 | Walschbronn | Arési | Fany | F | 17/18 | 1ère |
| 57 | Walschbronn | Arési | Antoine | G | 17/18 | 1er |
| **VTT** | 57 | Walschbronn | Dellinger | Manon | F | 13/14 | 1ère |

1. **Pôle Tourisme**
**a.  Proposition "diagonales Grand Est"**

Georges poursuit le travail de réflexion et précisera les modalités de valorisation (récompense…) à mettre en place. Une prise de décision de ce dispositif est à faire au comité du 3 novembre afin de le présenter à l’AG 2018.

**b. Séjours CoReg 2019**

- Tour de Corse : précisions de Bernard Monchot

Il s’agit du tour complet en vélo de route à allure libre (VAE accepté) en itinérance du 3 au 12 octobre 2019. Entre 25 et 45 participants pour un cout de 1150 € au départ de Toulon.

- Projet d’une grande manifestation nationale dans le Grand Est pour 2021

Le Président rapporte que la FFCT n’a aucun candidat pour la semaine fédérale de 2021 (2019 Cognac et 2020 Valogne). Fort de la grande expérience des cyclos du Grand Est avec 4 organisations au cours des 20 dernières années (Charleville en 1998, Cernay en 2004, Verdun en 2010 et Epinal en 2018 et 2 SNEJ), la FFCT nous demande si le Grand Est ne pourrait pas se porter candidat pour 2021.

Proposition de lancer un appel à candidat via la newsletter en précisant qu’il y a de nombreux bénévoles compétents et expérimentés dans notre région.

1. **Pôle Randonnées**
	1. **VTT** (décision concernant les conventions)

La convention de balisage entre l’ex Ligue Lorraine, l’ONF et les communautés de communes et le club vosgien avait été reprise de plein droit par le CoReg. Elle reporte toutes les responsabilités d’accident sur le Président du CoReg. Elle doit être dénoncée mais les modalités de résiliation méritent d’être examinées précisément (nécessité de remettre les lieux dans l’état initial). Le Président propose de demander à **Philippe CUETTE** de s’emparer du sujet et de faire des propositions.

Pour l’Alsace, la proposition est de déléguer aux CoDep la convention de balisage et la convention d’entretien.

* 1. **Féminines**Un club alsacien du 67 est intéressé pour accueillir un séjour « Féminines » en 2019. En l’absence de réponse de la part du CoReg aux propositions de ce dernier, Céline Arési se propose de reprendre le dossier. Elle questionnera également les commissions féminines de chaque Codep pour connaitre leurs intentions et souhaits et travailler sur « Toutes à Toulouse en 2020 ». A noter qu’une participation financière du CoReg est déjà acquise. L’objectif est de participer à cette manifestation afin que le Grand Est soit au mieux représenté.
1. **Pôle Services**

Déjà évoqué avec le sujet sur les tenues aux couleurs du Grand Est.

1. **Divers**

Une **réunion de communication inter-zones FFCT** (CoReg HDF et GE) aura lieu samedi 17 novembre à Reims. “Cette réunion a été programmée pour expliquer la politique fédérale et les résultats de l’observatoire du cyclotourisme avec le changement d’identité visuelle et les outils qui l’accompagnent. Les présidents de CoDep et de CoReg pourront être accompagnés de 3 personnes (issues des comités directeurs ou des présidents de clubs). Les éducateurs (à priori instructeurs) volontaires de la zone sont également invités.” (Propos de Dominique Lamouller, vice-président de la FFCT)

**Que ceux qui souhaitent y participer se fassent connaitre auprès du Président.**

Trois membres du CoReg participeront au **séminaire de formation** de 2 jours (13 et 14 octobre) à Bourges intitulé : « Symposium Le vélo demain Prospective des formations »”.

**Prochaine réunion** : samedi 3 novembre de 10 h à 17 h.

Information parvenue après la réunion : la prochaine réunion sera au complexe sportif Adrien Zeller, 6 Rue Jean de Manderscheid, 67700 Saverne (à côté du terrain de camping).

 

 Le secrétaire, Joël Bourquardez Le président, Olivier Sinot

Annexe 1 : liste des participants



Annexe 2 : Aide aux jeunes licenciés (Bernard Monchot)

Devant le déficit d’éducateurs pour encadrer à la SNEJ et après réflexion, nous devons essayer d’encourager nos jeunes éducateurs.

Nous notons que les jeunes à leur majorité ne restent pas dans leur club, d’où un déficit du nombre de licenciés de 18 à 25 ans. Les causes sont souvent les études, le changement de vie et l’éloignement dû au travail. Nous pourrions imaginer une aide à la licence dont le coût serait de 29 €.

Actuellement, nous avons 42 personnes dans cette catégorie d’âge cela représenterait 1218 € pour notre comité.

Concernant les personnes de 25 à 35 ans, la situation est encore bien pire, seulement 12 sont licenciés dans notre CoReg. C’est cette catégorie d’âge qui est la plus mal représentée. Pour ces personnes, nous pourrions imaginer de rembourser 75% de la licence. Le coût s’élèverait à 396 € pour 12 licenciés.

Pour les 35 à 45 ans, nous pouvons imaginer aider à hauteur de 50 % sur le coût de la licence. Cette aide s’élèverait à 1430 € pour un total de 65 licenciés.

Bien sûr, toutes ces personnes sont formées et pratiquent dans les écoles cyclo.

Pour les licenciés âgés de 35 à 45 ans, ce sont bien souvent de jeunes parents non encore formés qui pratiquent dans les clubs. Pour cette catégorie de personnes, nous pourrions donner une aide à la formation au lieu de donner une aide à la licence.

Bien entendu, ces aides seraient données sous certaines conditions et système de points pourrait être mis en place en fonction des aides apportées lors des actions en faveur des Codep et/ou du Coreg.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Action** | **2 points** | **3 points** | **8 points** |
| **CDER** | x |  |  |
| **Critérium départemental** | x |  |  |
| **CRER** |  | x |  |
| **Critérium Interdépartemental** |  | x |  |
| **Séjour CoReg** |  |  | x |
| **SNEJ** |  |  | x |

Pour rembourser la cote part de la licence, la personne devra avoir totalisé 8 points validés par les organisateurs de l’action. Elle devra également encadrer régulièrement à l’école cyclo de son club.

Par ailleurs, ce dispositif pourrait être intégré dans la demande de CNDS et un effort financier de la Fédération pourrait être sollicité.

Annexe 3 : Sécurité (Jacques Raczkiewicz)

Sécurité Infos

 -      Après une semaine fédérale très prenante, et active, riche en événements liés à la canicule et aux comportements des cyclos oubliant totalement les règles primaires du déplacement à vélo, ainsi que le code de la route, nous voici revenu au quotidien de nos préoccupations.

* Marcel Anstett DSD du Bas Rhin, a confirmé vouloir organiser une réunion informelle sur la sécurité destiné aux DSC de son département. Il a demandé mon concours pour fixer les thèmes et pour animer la journée, qui aura lieu le samedi 22 septembre, à la Maison des Sports à Strasbourg.
* La Commission Sécurité Fédérale, organise à nouveau son séminaire annuel au siège à Paris le samedi 6 octobre. Ce séminaire est ouvert aux DRS, qui peuvent être accompagné d’une personne. J’ai validé ma participation.
* Les statistiques accidents se situent actuellement à 127 (contre 80 au 14 juin) déclarations dans le Grand Est, et 1716 (1080 en juin) en France. Les causes sont toujours les mêmes, à savoir des chutes, liées à une non maitrise suffisante de son vélo ou Vtt. Pour le reste nous restons dans les grands classiques, les accidents ont lieu lors de sorties groupées en club (61%), mais en chute individuelle (84%), en ligne droite (70%), sur la route (68%), parfois à cause des infrastructures routières (31%), et à l’inattention des cyclos (33%). Les malaises sont souvent en cause dans les déclarations depuis juin (5%). Les accidents sur piste cyclable ou voie verte représentent 10% du total.

En juin je me demandais si nos messages et conseils que nous diffusons et prodiguons aux DS depuis des années sont bien transmis aux cyclos de base membres des clubs ? Cela est devenu maintenant une certitude pour moi que c’est non, après avoir vécu la SF cette année. Je ne manquerai pas d’en rediscuter lors du séminaire en Octobre.

Jacques R.

DRS-GE